

rancune, et les décrets des conciles nous prouvent seulement une chose : l'admission des Israélites, à cette époque, dans les emplois publics.

Lorsqu'une fois le crime imprévoyant de Sédécias eût débarrassé de l'influence de Charles les puissances religieuses et séculières, celles-ci se laissèrent aller à la diversité de leurs petites passions, et les rois, trop indolents ou trop faibles pour communiquer aux affaires une direction générale dans un royaume divisé et tronqué, n'eurent plus qu'à s'en rapporter au bon vouloir de leurs seigneurs armés.

Pendant ces longs jours de confusion et de misères, si les Juifs n'eurent pas à déplorer l'exil, ils furent attachés au sol, comptés comme propriété seigneuriale, achetés, échangés, maltraités, dépendant des caprices du maître, pillés sur un signe d'en-haut, et dégradés jusqu'à ce point de devenir la marchandise juive : c'est ainsi que retombaient sur la synagogue les marchés d'esclaves chrétiens.

Les détails nous manquent sur la spécialité de notre histoire lyonnaise ; mais, à coup sûr, dans notre ville, dépendant d'une administration archiépiscopale, les Juifs ne durent pas rencontrer plus de commisération qu'ailleurs. Le silence même gardé par les historiens sur leur compte témoigne assez de la décroissance dont ils furent les victimes. C'est à peine si, au milieu du onzième siècle, notre archevêque Halinard daigna, par une disposition testamentaire, s'occuper des Juifs ; voyons encore dans quel sens. — Des Israélites avaient été tués, leurs biens avaient été pillés, et pour sanctifier ce meurtre aux yeux de l'Eglise, qui pardonnait alors, moyennant l'acquisition des dépouilles, ces richesses, fruit du sang, avaient été données au monastère d'Ainay. Or, dans la crainte que plus tard la descendance des victimes échappées au massacre vînt, forte de sa justice, protester contre le meurtre et la ruine de ses pères ; dans la crainte qu'elle vînt dire au couvent : ces richesses se sont corrompues en passant dans vos mains par une source impure ; elles sont